

L'effort continu de tous les camarades peut seul procurer à la Presse socialiste la place qu'elle doit occuper pour le triomphe de la cause du faible.

## MODESTIE

Il faut se contenter de son sort est une de ces sentences ronflantes qui finit par devenir à tel point fastidieuse, que non-seulement elle porte sur les nerfs mais qu'elle écœure. Le sort, encore un mot qui sent son origine bourgeoise de cent lieues, le sort qui nous est échu en partage serait le plan de notre vie, notre destinée fixée formellement à notre naissance et à laquelle il n'y aurait à changer un iota.

Vous êtes ouvrier, travaillant douze heures par jour, eh! bien, continuez! Vous mangez de la vache enragée, mangez-en, c'est votre sort; celui qui l'a élaboré a oublié d'ajouter au menu qu'il vous destinait, du veau ou du bœuf, impossible d'y remédier, contentez-vous! Un malheureux, poussé par cette affreuse chipie, qui s'appelle la Misère, devient-il alcoolique ou se suicide-t-il, c'était son son sort, dit-on, ou, Dieu l'a voulu ainsi!

Cette idée du sort est intimement liée au régime capitaliste, sous lequel nous vivons : j'ai le million, tu n'as rien, que veux-tu que j'y fasse; toi-même tu n'y peux rien; il faut te faire à ta situation. Et le prêtre, interprêtant les paroles du Christ avec une haute sagacité, ajoute: les miséreux seront les premiers au paradis; les biens de ce monde sont passagers; élevez vos âmes à qui de droit et... ne murmurez pas! Ah! diable, c'est difficile de murmurer avec l'estomac vide, et l'on se plie et l'on se reconnaît satisfait.

Soyez modeste, dit le patron à l'employé six francs par jour du reste est une excellente paye, que vous manque-t-il? L'essentiel dans cette scie, c'est d'être heureux avec ce que l'on possède, de remplir son devoir consciencieusement dans le rôle que nous assumons ici-bas. Chacun à sa fonction, que chacun la prenne à cœur et il s'en trouvera bien. Le patron s'en trouvera bien. Le patron s'en trouve bien; l'employé pense qu'avec un corps mieux nourri l'on prendrait sa tâche mieux à cœur, mais se sentant trop faible pour réagir, trop souvent il courbe dévotement la tête et s'accomode à sa position.

Le parti socialiste, devant nos libéraux et nos radicaux, devrait n'avoir aucune prétention et se contenter de ce qui lui est offert C'est un mécontent, disent-ils, (mécontentement est synonyme d'aspiration, dans le monde patronal) qui veut tout embrasser et tout gérer, un ramassis d'ouvriers qui veulent s'occuper de ce qu'ils ne comprennent pas et de ce qui ne les concerne pas ; les ouvriers n'ont qu'à travailler, à nous incombe le soin de les administrer.

Et beaucoup de gens se laissent encore ainsi berner par de telles fadaises et ne discernent pas au travers la politique de statu quo, prônée par tousceux auxquels le « sort » a été favorable!

La modestie est une lâcheté; elle appartient aux moutons mais pas aux hommes. La pensée qui juge, discute de notre activité ne connaît pas cette soi-disante qualité ou vertu; pour elle il n'y a qu'un mot d'ordre: « en avant »; la modestie, c'est l'esclavage, le manque de volonté, la faiblesse.

En avant donc, prolétaires, serrons les rangs, marchons unis à la suite de la pensée; en avant pour le triomphe de nos revenditions.

HUMANITAS.

## La séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Notre camarade de Pressensé a présenté à la Chambre française un projet de loi qui nous paraît trancher d'une façon très heureuse ce point du programme socialiste.

Nous en extrayons les passages suivants qui sont les plus caractéristiques. Nous souhaitons que ce projet soit accepté chez nos voisins et que nous suivions bientôt leur exemple:

Article premier. — La liberté des opinions, la liberté de conscience et de croyance est inviolable.

Art. 2. La République reconnaît et garantit la libre expression des opinions, religieuses ou autres, dans les limites de l'ordre public et en conformité avec les dispositions ci-après relatives à la police des cultes.

Art. 3. — Nul ne peut être empêché d'exercer, conformément aux lois, le eulte qu'il a choisi.

Art. 4. — Nul ne peut être contraint à participer à un acte religieux ou à un culte, à faire partie d'une association religieuse ou ecclésiastique, à suivre ou à donner un enseignement religieux. à contribuer par l'impôt, directement ou indirectement, à l'entretien d'opinions religieuses ou d'établissements ecclésiastiques.

Art. 5. — Nul ne peut être tenu d'exprimer, positivement ou négativement, ses opinions en matière religieuse, même en se faisant inscrire sous une rubrique ou en répondant à un questionnaire de recensement.

Art. 6. — La République ne protége, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. Elle n'accorde de privilège ou de dispense à aucun culte. Elle ne s'immisce par acte d'autorité gouvernementale dans aucun acte de conscience. Elle ne fournit à titre gratuit aucun local pour l'exercice d'un culte ou le logement de ses ministres.

## **Appel**

aux organisations ouvrières!

Chers Camarades!

Depuis plusieurs semaines déjà, les ouvriers charpentiers de Berne et Zurich sont en grève pour obtenir une légère amélioration de leur triste position. Les salaires des camarades charpentiers sont si minimes qu'ils peuvent a peine vivre ayant du travail toute l'année ce qui n'est le cas que pour un très petit nombre.

Toutes les démarches faites jusqu'à ce jour n'ont abouti à aucun résultat, grâce à l'entêtement des patrons qui a cette occasion se sont rendus solidaires. A cet entêtement des patrons qui cherchent à ruinir nos organisations, nous devons opposer la solidarité de toute la classe travailleuse. Nous ne permettrons pas que nos camarades succombent pour n'avoir pas été soutenus moralement et surtout financièrement. Leur victoire sera notre victoire!

Camarades!

Organisez partout des collectes en faveur des charpentiers de Zurich et Berne et envoyez-en le montant au plus vite à notre caissier *Emil Hess*, Belpstrasse, Berne

Haut les cœurs, camarades, et vive la solidarité.

Berne, mai 1903.

Comité fédéral.

N.-B. Depuis la réorganisation de notre fédération la fédération des charpentiers a sa caisse d'assurance à elle, mais n'est pas encore en mesure de remplir à elle seule ses engagements financiers à cette occasion.

#### Chronique Neuchâteloise

## TRAVERS Le chant de la victoire

---

Dimanche dernier pour la première fois à Travers les socialistes étaient en lutte pour l'élection communale.

Nous avions demandé le vote proportionnel et nos réactionnaires obligés par la loi sur les communes à nous l'accorder, ont trouvé le moyen de nous octroyer le moins possible en nous gratifiant du vote limité. Par ce fait 10 sièges étaient assurés aux minorités.

Radicaux et libéraux s'étant coalisés portaient 30 candidats. — Nous marchions seuls avec 17 candidats en liste.

11 des nôtres ont été élus et quelques voix seulement ont manqué pour que notre liste passât complète. Nous avons avons fait de 133 à 162 voix et les radicaux-conservateurs de 137 à 194 voix; ce dernier chiffre obtenu par un seul de leurs candidats, — le second n'arrivait déjà qu'avec 166 voix. — Plusieurs des nôtres ont passé dans les 10 premiers élus.

Le nombre des suffrages obtenus par nos candidats dépasse les prévisions les plus optinistes. C'est avec joie que nous enregistrons cet heureux resultat qui prouve surabondamment que la création du Parti socialiste à Travers répondait à une urgente nécessité.

#### Rien appris, rien oublié.

La coalision radico-conservatrice avait trouvé un truc à sa manière pour éloigner les socialistes du scrutin.

Les comptes de la Commune ayant été tenus pendant plusieurs années d'une façon à faire rêver les ronds-de-cuir les moins ferrés, — fourmillent d'erreurs.

Les sommes payées n'ont pas été enregistrées, celles qui ne le sont pas, sont, bien sûr, dans le même cas.

Nos bons réactionnaires ont pensé que ce genre de comptabilité servirait au mieux leurs intérêts pour l'élection de dimanche dernier.

A maint socialiste qui se présentait pour voter, notre président de Commune répondait : Vous n'avez pas le droit de vote. — Et pourquoi donc? — Veus devez des impôts arriérés.

L'électeur se fâchait, s'en allait chercher ses quittances de 10 années en arrière et obtenait de pouvoir voter.

Ce système s'usant, les nerss s'irritant, on fit ce qu'on aurait dû faire préalablement, c'est à dire procéder à une vériscation, qui amena la découverte de 28 erreurs. Néanmoins un des nôtres possédant tous ses droits ne put voter. Nous aurons à revenir sur ce cas prochainement

Qu'en pensez-vous, lecteurs de La Sentinelle, de ce joli coup à l'actif de nos radis-noirs!

Et ce n'est pas tout : Notre fameux syndic nous mesurant sans doute à son aune, recommandait au président du bureau de dépouillement une surveillance vigilante afin que les socialistes faisant partie de ce bureau ne barbotent pas des listes rouges.

En voilà un joli coco, que sa fuite d'antan sur Morteau n'a guère contribué à rendre circonspect? — Rien appris, rien oublié!

#### Le bilan.

Il y a sept mois que notre section a été fondée. Nous étions alors 60, et hier c'est 150 bulletins bleus qui entraient dans l'urne. C'est à juste titre que nous sommes fiers du chemin parcouru.

Nous le devons surtout à la tactique de nos adversaires, ne trouvant jamais de mots assez vils pour qualifier ces hideux socialistes qui ont l'audace de revendiquer leurs droits!

Dimanche, nous avons réglé nos comptes. Eh bien, messieurs, comment la trouvez-vous cette volée de bois vert ?

Continuez..., vos algarades, votre forfanterie et vos procédés électoraux constituent nos meilleurs moyens de propagande. C'est, au bas mot, dix conférences socialistes que vous avez épargnées à notre caisse de parti.

En résumé, la journée de dimanche a cette signification: La moitié de la population a décidé qu'elle voulait être représentée par des mandataires de son choix et non par des gens qui, bon gré, mal gré, s'obstinaient à se regarder comme seuls capables de diriger les intérêts de tous. Le parti prolétarien a enfin pris conscience de lui-même.

Qu'il vive!

Les Brenets. — (Corresp.) Comme presque partout; dans notre localité les éléments progressistes ne peuvent plus se contenter des cadres des anciens partis, de plus rétrogrades. Aux dernières élections ces éléments, socialistes et radicaux-socialistes, s'étaient groupés sous le nom de Jeunes Radicaux présentant une liste avec la plupart des noms de la liste d'entente et les noms de quelques citoyens avancés, cette liste a échoué ce qui ne nous étonne pas énormément, étant donné les moyens que nos adversaires ont employé.

A la dernière heures ils placardé une affiche signée « Le groupe socialiste » et portant tous les noms radicaux à l'exclusion de tout socialiste et en particulier de notre camarade J. Dubois président des ouvriers horlogers, conseiller sortant. L'auteur de cette affiche, Léon Droz, est un fieffe radical que les antialcooliques n'auraient certes pas choisi comme leur candidat, et pour cause. Cette manœuvre a permis à M. Albin Perret d'écrire dans le National:

« Quant aux socialistes, ils avaient franchement présenté une liste bleue, laquelle, du reste, portait beaucoup de noms radicaux. »

Je te crois, mon vieux, il n'y avait que ça! Voilà donc notre vertueux député pris en flagrant délit d'insigne mauvaise foi et appuyant les faussaires qui signent une affiche « le groupe socialiste » alors qu'ils sont de purs réactionnaires. Il est bon qu'on signale de tels individus, car je ne pense pas qu'on ait jamais dans aucune commune vu un parti emprunter la signature d'un autre parti pour tromper le public.

Je ne parlerai pas des citoyens qui n'avaient pas le droit de vote et que le garde de police a traîné au scrutin pour obéir à ses chefs, ceci fera l'objet d'un recours.

Il ne vaut guère la peine de mentionner non plus les hauts faits de Cugnet, Burkwalder et Cie traîtres à leur parti.

Le scrutin de ballotage nous dira au sujet de notre camarade Dubois ce que pense notre population des actes de mauvaise foi de nos adversaires. En tout cas quel que soit le resultat ils se sont traînés si bas qu'il leur en restera toujours quelque chose.

Ordre du jour du Grand Conseil pour la session ordinaire commençant le lundi 18 mai 1903, à 2 h. après-midi.

A. Objets à l'ordre du jour à teneur du règlement. — Nomination du Bureau du Grand Conseil pour la période 1903-1904 (art. 9 du règlement). — Nomination de la députation au Conseil des Etats (art. 39 de la Constitution). — Nomination de la Commission du budget et des comptes de 1904. — Rapport du Conseil d'Etat sur la gestion et les comptes de l'exercice 1902. — Rapport de la Commission chargée d'examiner la gestion et les comptes du Conseil d'Etat pour l'exercice 1902.

#### **B.** Nomination

Nomination du juge d'instruction à Neuchêtel en remplacement du citoyen Ulma Grandjean, décédé.

#### C. Objets présentés par le Conseil d'Etat

Rapport complémentaire à l'appui d'un projet de décret accordant un crédit pour dépenses concernant le chemin de fer régional Ponts-Sagne-Chaux-de-Fonds. — Rapport à l'appui d'un projet de décret créant un poste de substitut du président du tribunal de La Chaux-de-Fonds.

#### D. Objets renvoyés à des Commissions

Rapport de la Commission spéciale sur le projet de revision de l'art. 23 de la Constitution. — Rapport de la Commission spéciale de la loi sur l'instruction publique. — Rapport de la Commission des gares sur le projet de décret autorisant à détacher du domaine public de la gare de La Chaux-de-Fonds et à porter au domaine privé de l'Etat de Neuchâtel, un terrain situé à l'ouest du pont des Crétêts. — Rapport de la Commission des gares sur un projet de décret approuvant les transactions immobilières et accordant un crédit supplémentaire pour l'extension du périmètre de la gare de La Chaux-de-Fonds. Rapport de la Commission législative concernant la responsabilité civile de l'Etat, des Communes et de leurs fonctionnaires et employés.

## E. Motions et interpellations

Motion C.-A. Bonjour et consorts demandant d'étudier l'application et l'exécution de l'art. 16, 4<sup>me</sup> alinéa, de la Constitution — suppression graduelle du lods —. (Déposée le 24 octobre 1901.)

Motion E. Neuhaus et consorts demandant la suppression du budget des cultes. (Déposée le 25 novembre 1901.)

Motion C.-L. Perregaux demandant une loi sur la cremation gratuite. (Déposée le 30 mai 1902.)

Motion Alexandre Favre et consorts demandant la revision de la loi sur le placement des aliénés. (Déposée le 3 novembre 1902.)

Interpellation Alexandre Favre relative à des démarches qu'aurait faites un membre du gouvernement auprès d'un médecin aliéniste du canton de Vaud. (Déposée le 4 novembre 1902.)

Interpellation Schrittmatter et consorts relative à la reconstruction des vignobles phylloxérés. (Déposée le 20 novembre 1902.)

Motion G. Guillanme et U. Grisel demandant l'élaboration d'une loi sur la construction des bâtiments au double point de vue de la solidité et de l'hygiène. (Déposée le 20 novembre 1902.)

Motion Eugène Borel et consorts demandant l'étude d'une augmentation du nombre des juges de la section permanente du Tribunal cantonal. (Déposée le 29 avril 1903.)

Motion Alexandre Favre et consorts demandant:

a) la revision du Code de procédure pénale Titre I, chapitres VI et X;

 b) la revision du Code de procédure civile Titre I, chapitre II et Titre II, chapitre IV, Section IV; c) la radiation d'office d'un certain nombre d'experts habituels de la justice, tant dans le domaine industriel que dans le domaine médical.

(Déposée le 29 avril 1903.)

Motion Jacob Schweizer et consorts demandant la revision du § 5 de l'art. 20 de la loi sur les communes dans le sens que le contribuable recouvrera son droit de vote s'il a versé un acompte sur une des années échues prévues au paragraphe précité. (Déposée le 29 avril 1903.)

#### F. Naturalisations

Seront portées dans un supplément à l'ordre du jour.

## Mouvement ouvrier.

Marseille. — Aux chantiers de la compagnie Fraissinet, les ouvriers au nombre de 80 environ, s'étant aperçus que les contremaîtres avaient embauché deux des ouvriers qui avaient travaillé pendant la dernière grève ont exigé leur licenciement.

La compagnie ayant refusé de faire droit à leur demande, les ouvriers ont quitté le travail.

Melbourne. — La grève continue sur le réseau de Victoria. Aucun train n'a circulé hier.

Rome. — La grève des garçons boulangers continue à Naples, les patrons persistant dans leur refus d'augmenter les salaires, malgré l'augmentation du prix de vente du pain.

Deux cent cinquante tisseuses de la manufacture de coton Tigari à Campenigure (Gênes), n'ayant pas reçu de réponse à leur demande d'augmentation de salaire, se sont mises en grève. L'établissement a été fermé.

A Finale (Emilie), l'association des propriétaires ayant refusé de respecter le tarif concordé avec les ouvriers au mois de juin de l'année dernière, les ligues des ouvriers à la journée ont proclamé la grève. Les grévistes sont au nombre de 5000.

Les propriétaires ont engagé un certain nombre de Kroumirs à 75 centimes par jour parmi les sans travail très nombreux dans l'Emilie et dans les Romagnes.

A Monza (Milan) 700 ouvriers de la chapellerie Carrazzi se sont mis en grève, le propriétaire ayant refusé d'accepter les conditions proposées par les ouvriers formeurs.

A Milan, la grève des cordonniers est presque générale. On croit que les patrons finiront par accepter les conditions demandées par les ouvriers, l'industrie étant en pleine prospérité.

— Dans le midi de l'Italie, la situation économique continue à s'aggraver. La moyenne des émigrants qui quittent le port de Naples pour l'Amérique est de mille par jour.

On prévoit que l'émigration italienne atteindra, cette année, le chiffre de 500,000 individus.

L'Avanti, dans une correspondance de Naples, trace un émouvant tableau des misères des émigrants, pressurés, opprimés, exploités et volés par tout un monde d'escrocs, avant de s'embarquer sur les navires qui doivent les emporter pour toujours, loin de leur patrie.

— Dans son appel aux socialistes pour empêcher la disparition de l'Avanti, la direction du parti avait demandé, par souscription, une somme de 20,000 francs. En moins d'un mois, la souscription a produit 25,000 francs dont 12,000 immédiatement versés.

Il est inexact que toute l'ancienne rédaction ait suivit M. Bissolati dans sa retraite de la direction ; car plusieurs rédacteurs réformistes restent encore avec Eurice Ferri.

Berlin. — A l'occasion de prochaines élections au Reichstag, le parti socialiste a décidé de distribuer à profusion un pamphlet illustré ayant pour titre : « Les élections rouges en 1903. »

Cette. — Le déchargement du vapeur italien Il Piemonte, arrivé dans le port avec une cargaison de douelles de phosphates pour la Compagnie Saint-Gobin, a occasionné une grève générale de tous les ouvriers du port.

On avait, en effet, embauché, pour opérer ce déchargement, des ouvriers non syndiqués. Tous les ouvriers ont alors cessé le travail à bord des vapeurs et navires se trouvant dans les bassins.

M. Giocanti, consignataire du Piemonte, est le seul entreprenneur de dechargement qui ait refusé de signer la convention survenue entre les patrons et les ouvriers durant la dernière grève.

Hier matin, à la reprise du travail, le déchargement fut repris, puis abandonné plusieurs fois.

A deux heures, un millier d'ouvriers syndiqués se sont rendus devant le vapeur italien et ont sifffié et hué les travailleurs. Le travail a continué jusqu'à six heures.

Le vapeur Ville-de-Lorient a dû terminer son chargement à l'aide de son équipage.

Les chauffeurs et mécaniciens de la Société des automobiles du cap. Corx, qui avait inauguré ses services le ler mai, viennent de se mettre en grève, demandant une augmentation de salaire.

## Chronique Locale

La Société de couture l'Ouvrière, a reçu, par l'entremise de M. Albert Monnier, la somme de 12 fr., don des Amis de l'instruction.

Merci aux généreux donateurs.

En temps de crise la mère de famille ne peut pas faire de fortes provisions et généralement elle n'obtient en petites quantités que des produits inférieurs, il n'en est pas de nême pour le thé Vigor qui est toujours excellent même en petits paquets. Pour la vente en gros A. Naine-Robert, Peseux-Neuchâtel.

## Chroniques Jurassiennes

## Aux travailleurs du Haut-Vallon de St-Imier!

Les électeurs du Haut-Vallon de St-Imier sont appelés dimanche 17 mai aux urnes afin de procéder à l'élection d'un député au Grand Conseil bernois en remplacement de M. Rotacher décédé. La députation du Haut-Vallon n'étant composée que de bourgeois, la classe ouvrière, qui forme l'immense majorité de la population n'a jamais eu de représentants dans le corps législatif cantonal. alors même que c'est à elle seule qu'est due la production des richesses cantonales. Saisissant le moment favorable que lui confère la situation, tout à son honneur, imbu du sentiment profond que le travailleur a le droit au soleil dans tous les domaines, le parti ouvrier a pris unanimement la décision d'entrer énergiquement en lice pour revendiquer ce siège au Grand Conseil.

Aussi le candidat qu'il vous présente est des plus qualifiés pour défendre avec talent les desiderata des travailleurs. C'est le citoyen Alfred Rapin, conseiller général de St-Imier, qui a été désigné à la candidature ouvrière. Travailleurs de St-Imier! Vous ne faillirez pas de remplir votre devoir de citoyens et vous

déposerez dans l'urne le nom d'Alfred Rapin. Comprenez que le bulletin de vote est pour vous une arme redoutable, prélude de votre émancipation, en faveur de laquelle nous travaillons et qui est notre idéal. Ne restez pas engourdis dans la léthargie, prenez conscience de votre situation de classe et n'abandonnez pas le soin de légiférer à vos bourreaux. Secouez les indécis et les indifférents, et si chacun fait son devoir, la victoire est à nous pour le bien et la prospérité de la classe laborieuse.

Vive la Sociale!

Vive l'émancipation du prolétariat!

Porrentruy. — La tolérance et l'esprit de paix sont choses méconnues, on le sait, des intransigeants et des fauteurs de discorde.

Tous nos lecteurs savent avec quelle rage, le conciliant *Pays* s'est plu à tomber à bras raccourcis sur un honorable professeur de l'école cantonale M. Reinck.

Or, M. Reinck, outre les hautes capacités qu'il dispose est d'un tempérament absolument doux et on ne peut mieux conciliant.

Seulement, disons-le lestement, M. Reinck a commis le crime d'être venu au monde protestant et a enfreint les règles du droit canonique, il est entré dans la franc-maçonnerie.

Ces seuls actes-là ont fait verser depuis longtemps des flots d'encre chez les ultramontains d'Ajoie.

On s'explique mal qu'au 20° siècle, on en soit, chez certaines gens, encore à un tel degré d'atavisme.

N'est-il pas digne, M. Reinck, du mandat qu'il remplit, a-t-on jamais pu lui reprocher quoi que ce soit dans l'exercice de ses fonctions? S'est-il jamais abaissé au niveau de la brute comme l'a fait, il y a peu de temps encore un père mariste à Sion envers des jeunes garçons confiés à ses soins.

Le fameux frère voyant le bagne s'ouvrir devant lui, profitant de la lenteur admistrative qui règne surtout au Valais pour des affaires de ce genre, mit de suite la frontière entre lui et Sion.

GRAND CHOIX

ÉLÉGANCE

N'aurait-il pas mieux valu que les enfants de Sion aient eu comme professeur un de ces satanés francs-maçons, comme les appelle le *Pays* que d'avoir un descendant de la ville de Sodome et Gomorre à leurs côtés ?

Répondez s. v. p., pieuses gens du Pays!

Les lignes ci-dessus nous ont été suggérées par la lecture d'un entrefilet du
Pays l'autre jour, causant de la nomination d'un M. Bourquin, de St-Imier,
lequel nous ne connaissions nullement.

La gazette de la Préfecture relatant cette
nomination met entre parenthèses et
dans un but très significatif le mot
(protestant).

Il semble qu'à toutes personnes sensées les mots catholiques, protestants, juifs ou mahometans, doivent faire place à ceux de capacités, morale et intégrité lorsqu'il s'agit de repourvoir une place vacante dans l'enseignement.

Pour les gens du Pays il faut autre chose, il faut de l'enseignement choisi, il faut qu'il soit ultramontanisé, il leur faut de l'enseignement comme celui fourni par la sœur Sérena, à l'hospice du Château ou comme celui mis en pratique par l'ex-curé de Vendlincourt, actuellement en fuite. Enfin chacun sait que des goûts et des idées il n'en faut pas causer.

## GRAND CONSEIL BERNOIS

\*EXX33

Le Grand Conseil du canton de Berne se réunira après-demain, lundi 18 mai, à Berne, en session ordinaire du printemps.

L'orde du jour de cette session étant assez chargé, on peut déjà augurer du renvoi à une prochaine session de plusieurs questions déjà depuis longtemps en souffrance dans les cartons de l'Etat.

Un meeting de protestation.

Paris, le 15 mai. — Un grand meeting a lieu ce soir à l'Hôtel des Sociétés savantes. Les initiateurs de ce mouvement ont tenu à manifester hautement leur réprobation devant les atrocités an-

tisémites de Kischineff. L'appel suivant a été adressé aux étudiants:

Camarades,

Encore un massacre! Encore un effroyable carnage! A Kischineff, en pleine paix, on vient d'égorger et de mutiler des centaines de citoyens. Grâce à la complicité d'une administration impunément criminelle, des pillards et des fanatiques ont pu parcourir la ville sans être inquiétés, en saccageant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Puis, se sentant secondés par les soldats d'une armée de soudards, qui avaient fait cause commune avec eux, ces misérables ont redoublé d'audace et leur sauvagerie n'a plus connu de bornes: les femmes ont été violées et éventrées; les hommes qui venaient à leur secours ont été assommés à coups de crosse, et on a trouvé des petits enfants qui avaient été écarteles après avoir subi les derniers outrages. Les cadavres mêmes ont été profanés et dans les blessures béantes des victimes expirantes, on avait déposé toutes sortes d'ordures.

Une fois de plus, l'Europe barbare semble défier l'Europe civilisée.

Camarades,

C'en est trop. Depuis quelque temps, les crimes de ce genre se renouvellent trop souvent pour que vous puissiez les laisser passer sans protestations. Votre silence semblerait les ratifier et rendre plus humiliant encore un état de choses que nous ne pouvons tolérer.

Vendredi prochain, quelles que soient vos opinions politiques, vous viendrez tous à l'Hôtel des sociétés savantes, et là nous flétrirons ensemble ces mœurs abominables, et nous joindrons nos protestations indignées à la parole autorisée de nos maîtres.

Nous prions nos collaborateurs et correspondants de nous faire parvenir leurs articles au plus tard le mardi matin au 1<sup>ex</sup> courrier pour le numéro de mercredi et le vendredi matin au 1<sup>ex</sup> courrier pour le numéro du samedi.

1ercourrierpourle numérodu samedi. Il nous est impossible d'insérertoute correspondance nous parvenant après 9 heures du matin les jours indiqués plus haut.

L'ADMINISTRATION.

Imp. Faust ZUCKINELLI, Locle.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION & DE PROPAGANDE SOCIALISTE V. VALLOTON, administrateur.

Dimanche 17 Mai
PHARMACIE D'OFFICE
Pharmacie MONNIER

### Adresses utiles

S. BRUNSCHWYLER, Serre, 40 Installation d'eau et Gaz. Toujours un grand choix de Lustres, Potagers et Réchauds en magasin. Devis gratuit sur demande.

CERCLE OUVRIER Serre, 35 a Ancienne Synagogue.
Consommations de premier choix. Excellents vins. Bière de la Brasserie Ulrich.
Téléphone.

JEAN WEBER Rue Fritz Courvolster, 14, La Chauxde-Fonds, — Denrées coloniales, Vins et Liqueurs, Farines, Sons et Avoines, gros et détail.

WILLE-NOTZ Denrées coloniales. Vins et Spiritueux. Farines, Avoines, Merceries, Laines et Cotons.

AMEUBLEMENT & TAPISSERIE Ch. Frey, Industrie, 3. Choix immense de tmeubles garantis. Spécialité de lits complets de oute confiance.

AU GAGNE - PETIT Lainages Soiries E. Meyer & Cie., Rue du Stand, 6. Corsets français, prix de fabrique. — Blancs.

MAGASIN DU PRINTEMPS J. Matile. Atelier spécial pour vêtements sur mesure. Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants. Rue Léopold-Robert, 40, CHAUX-DE-FONDS

JULES VERTHIER, Rue Neuve, 10 Chapellerle en tous genres. — Toujours grand assortiment de Cravates.

BRASSERIE DE LA COMÈTE Ulrich Frères. — Bière, façon Munich et Pilsen, en fûts et en bouteilles.

PHARMACIE CENTRALE Charles Rue Léopold-Robert, 16, La Chaux-de-Fonds. Préparation des ordonnances médicales. — Spécialités. — Eaux minérales. — Articles de pansements.

MOKA DES FAMILLES Demandez à vos épiciers la Chicorée Moka des familles, la seule garantie pure racine de chicorée. E. Nicolet & Cie., Fabricants, Genève.

20 % LIQUIDATION 20 %

Hutmacher - Schalch. Tableaux, Glaces, Encadrements, Papeterie, Maroquinerie, Articles fantatsie.

LIQUIDATION de tous les meubles et fournitures de l'ameublement E, Hartmann, Balance, 11.

GRAND BAZAR Spécialité d'articles mortuaires en tous genres spécialité d'articles mortuaires en L genres. DU PANIER-FLEUR

## BOUCHERIE-CHARCUTERIE Gust. KIEFER

rue du Progrès 88. Bœuf, Veau, Mouton, Porc Première qualité, aux prix du jour

CHARCUTERIE FINE ASSORTIE

Conserves alimentaires, harlcots.

petits pois, sardines, thon, etc. — Prix très avantageux.

Téléphone Dimanche soir, ouvert depuis 5 ½ heures.

Les commandes peuvent être données à la Succursale rue Daniel JeanRichard 19. — On porte à domicile.

Se recommande à son ancienne et bonne clientèle, ainsi qu'au public en général.

de la renommée Fabrique SENDER

de SCHAFFHOUSE

garantie d'une année p' roues et ressorts

80 modèles en Magasin

AU

Grand Bazar du Panier Fleuri

CHAUX-DE-FONDS

PRIX AVANTAGEUX

## MISE A BAN

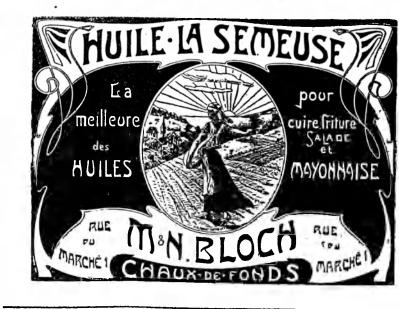
La Commission de l'**Hopital** de la Chaux-de-Fonds **met à ban** les terrains dépendant de l'Hôpital, tant ceux à proximité des bâtiments, que ceux situés entre les rues de la Tuilerie et des Arbres.

En conséquence, défense est faite de pratiquer aucun sentier sur les dits terrains, d'endommager les murs et les clôtures, aiusi que de pratiquer le jeu de foot-ball.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi, et les parents seront responsables de leurs enfants.

A la Chaux-de-Fonds, le 8 mai 1903.

La Commission de l'Hôpital.



Cartes de Visite

Beau choix de caractères.

J.-E. BEAUJON Cave, 9 rue Neuve 9

Paniers assortis

Mâcon. — Beaujolais. — Bourgogne. — Bordeaux, etc., etc. Grande crûs. Champagnes: Mauler, Bouvier, Strub, Moët, Louis Ræderer.

Liqueurs, Huile d'olive

EN CAS DE DÉCÈS plus de démarches à faire s'adresser directement à la Maison

LOUIS LEUBA

ruc du Doubs 75
LA CHAUX-DE-FONDS
Etat-civil, Cercueils, Fossoyeurs

Transports, etc. On se rend à domicile.

Télephone 872 Monuments Funéraires

Poussettes



Poussettes Neeser

sont arrivées Beau choix, Prix dé-[flant toute concurrence.

Henri Mathey

Boulangerie Coopérative, La Chaux-de-Fonds, Serre 90, Pain blanc de première qualité à 30 centimes le kilog.

Pour cause de cessation de commerce

# LIQUIDATION COMPLETE

GLACES

**TABLEAUX** GRAVURES **ENCADREMENTS** 

de tous les articles en magasin

**HUTMACHER-SCHALCH** 

Tous les articles sont de première fraîcheur marquées en chiffres connus et seront cédés avec un

Rue Neuve, 9

Rabais de 20%

**MAROQUINERIE PAPETERIES** REGISTRE

La Chaux-de-Fonds

## COMBUSTIBLES

J. KUNZ-KRENTEL

Temple-Allemand 13.

Sapin très sec, 1 fr. 10 et 1 fr. 20. — Déchets de bois, 3 fr. 50 les 100 kg. — Foyard, 1 fr. 20 et 1 fr. 30. — Tourbe, Anthracite belge. — Briquettes 1re marque. — Houille. — Coke. — Charbon foyard. —

Téléphone 975.

Téléphone 975.

## Appareils de Photographie



Elégants, solides, garantis

徳UNE ANNÉE DE CRÉDIT

Vente par acomptes et au comptant

PLAQUES, PAPIERS, PRODUITS

Neuchâtel. Comptoir. Terreaux. 6.

## MAGASIN DE L'OUEST

Rue du Parc, 31

LOUIS BANDELIER

Chaux-de-Fonds

## Reçu l'assortiment des CONFECTIONS D'ETE

Nouveautés pour Robes

Jaquettes, Collets. etc.

COMPLETS POUR MESSIEURS ET JEUNES GENS

Prix très avantageux. MAISON DE CONFIANCE. Prix très avantageux.

## Catarrhe de la

J'ai l'honneur et le plaisir de vous faire savoir que votre traitement par correspondance m'a gueri du catarrhe de la vessie ainsi que de faiblesse de la vessie, envie constante d'uriner et douleurs en urinant. Je n'éprouve plus aucun mal et ne pourrais pas souhaiter de me porter mieux à mon âge qui est de 66 ans. Vous pouvez compter suir ma reconnaissance que je vous prouverai en vous recommandant aux habitants des villages environnants que je visite souvent. S'il peut vous être agréable de publier ce certificat, je vous y autorise volontiers. L'Isle, Vaud, le 22 mai 1901. Jean-Charles Guyaz, horloger. — Le juge de paix du cercia de l'Isle certifie véritable la signature de Jean-Charles Guyaz apposée ci-dessus en sa présence. L'Isle, le 22 mai 1901. H. Bernard-Magnin, juge de paix. - Adresse: Policlinique privée, Glaris, Kirchgasse 405, Glaris.

## Maison de

## L'ENFANT PRODIGUE

7 rue Léopold-Robert 7 CHAUX-DE-FONDS

TELEPHONE

TÉLÉPHONE

Mise en vente d'un choix immense de

Vêtements de Printemps et d'Eté

VETEMENTS SUR MESURE

## 🗪 MARIAGES 🚄

Alliance des Familles

Rue Numa-Droz 80, à La Chaux-de-Fonds.

Quatre sœurs âgées de 22 à 28 ans, avec de bons métiers et petit avoir, désirent épouser de bons ouvriers. si possible faisant partie de l'Union Chrétienne. Une **Demoiselle** âgée de 40 ans, comptable, possédant petite fortune, désire

épouser un **Monsieur** de même âge et même position. Une **Demoischle** très riche, âgée de 33 ans, désire épouser un **Monsieur** dans une grande administration ou notaire. Une **Demoiselle** âgée de 31 ans, bon métier, possédant petite fortune et son mobilier, désire épouser un **Monsieur** distingué.

Plusieurs autres **Demoiselles** de tout âge, désirent épouser des **veus** avec enfants; toutes ces personnes sont de toute moralité et possèdent quelque avoir.

S'adresser en toute confiance et discrétion à Mmo C. Munzer. rue Numa-Droz, 90

LIQUIDATION COMPLETE 20 Rabais 20 R

<u> Hutmacher</u>-Scha

9, Rue Neuve, 9

La Chaux-de-Fonds

Toujours grand choix de Tableaux, Panneaux, Glaces

Sacoches de voyage. Trousses de voyage Petites Sacoches, Portefeuilles, Porte-monnale Porte-musique

ALBUMS pour photographies et cartes Etagères. — Chaises à vis. — Casiers à musique.

Papeteries fines et ordinaires Grand choix de Cartes de félitation, deuil, etc., etc. Cartes postales, Photographies

Articles de métal : Guéridons, Services de fumeurs, Ecritoiros, etc.

Immense choix d'ARTICLES FANTAISIE

VASES STATUES FLEURS

Registres, Fournitures de bureau, Plumes-réservoir

**20**% de **R**abais **20**%

Atelier d'encadrement et de reliure

# $\mathcal{S}^{\mathcal{C}}$ est d'une qualité vraiment étonnante! donne au linge la plus éclatante blancheur

ménage le linge

donne au linge un suave parfum.

Impressions très soignées en tous genres. — Travaux de luxe. Illustrations noir et couleurs. — La maison donne gratuitement et par retour du courrier, tous les renseignements, devis, etc., concernant les arts graphiques. — Adm. du Montagnard. — Téléphone.

Belle Maculature au Bureau de La SENTINELLE

#### Liniment contre le Goître

fait disparaître en quelques jours les goîtres et en général toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes.

Flacons de 3 fr., 1.50 et 80 cts. Envoi contre remboursement. Le flacon de 3 fr. franco.

PHARMACIE CENTRALE MODEL & MADLENER 9, rue du Mt-Blanc, 9, GENEVE

Vient de paraître :

Professeur et Directeur de Musique en partition à 28 lignes pour musique d'harmonie, avecarrangement spécial pour fanfare.

1. Nuit Genevoise, sérénade 12 fr.

2. Elégie, composée à Genève pour lamort du président du Conseil d'Etat, M. M. Vautier, avec fac-simile du Chant des Anges, historique de la comparaison, ses causes, et verdict de trois Conseils académiques,

20 fr. 3. Le Stellien, marche officielle des Etudiants. 4 fr.

4. Ronde des Enfants du Moulin, dans Le Chat Botté (pour la danse de M. Mojon). 2 fr.

> Compositions et Arrangements en cours d'impression :

Ouvertures : Le Cheval de bronze, Jeanne d'Arc, Suisse romande, Fribourg, La Réformation.

FANTAISIES : Paillasse, Ruy-Blas, Rigoletto, Dinorah, Brahma, Bohème.

OPÉRAS: Hernant (4º acte), Un bal masqué (l'opéra complet). S'adresser à l'auteur, à la Chauxde-Fonds.

து வகு குடிக்க அடிக்க அடிக்கு வகு வகு வகு வகு வ Pour trouver rapidement une place en

Suisse ou à l'Etranger, Pour vendre commerces, industries, propriétés, immeubles, etc. Pour trouver associés ou commandi-

taires. Joindre timbre pour réponse. Adressez-vous à l'Union des Bureau de Publicité.

Numa-Droz, 115, CHAUX-DE-FONDS



Conditions spéciales aux ouvriers invent

## Vins et Spiritueux en gros

PAUL PEYTREQUIN Bureaux, rue Neuve 9

Téléphone Caves et Entrepôts rue de la Serre 92-94 Spécialité de Malaga et Vin

de table. — Vins français en fûts et en bouteilles. — Assortiment de Liqueurs fines. Neuchâtel blanc 1902 extra, 1er ohoix.

Echantillons à disposition. Se recommande,

PAUL PEYTREQUIN